



**Bureau de développement
des télécommunications (BDT)**

Réf.: BDT/DKH/RME/DM/150

Genève, le 12 juin 2020

Aux autorités nationales de régulation des
États Membres de l'UIT

**Objet: Consultation sur les lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR-20
Colloque mondial des régulateurs (GSR-20)**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de lancer la consultation sur les lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du Colloque mondial des régulateurs (GSR) de 2020. Les contributions seront coordonnées par M. Dan Sjöblom, Directeur général de l'Autorité de régulation des postes et des télécommunications de la Suède (PTS), et le Président du GSR-20, et les lignes directrices relatives aux bonnes pratiques seront adoptées par les régulateurs le 1er septembre 2020. Je souhaite remercier M. Sjöblom d'avoir accepté d'assumer cette fonction importante.

Le GSR-20 continuera de retracer l'évolution, sur plusieurs décennies, des télécommunications vers les TIC, puis vers la réglementation du numérique, à un moment où notre secteur continue de se développer et est amené à faire face à des crises mondiales de grande ampleur, telles que le krach financier de 2008 et la pandémie de COVID-19, à relever des défis nationaux et à affronter toutes sortes d'épreuves. En outre, les lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR-20 s'inspireront de la sagesse collective acquise lors des éditions de ces vingt dernières années, pour faire mieux comprendre la conduite à tenir dans la perspective de la transformation numérique et aider les régulateurs et les décideurs à aborder les domaines encore inexplorés qui se feront jour, au lendemain des bouleversements majeurs qui sont intervenus.

Vous êtes donc invités, dans le cadre du processus de consultation du GSR consacré au thème général "**Le modèle de référence en matière de réglementation du numérique**", à faire part de votre point de vue et de vos données d'expérience concernant les questions suivantes:

- **Mettre en avant des idées innovantes en matière de réglementation aux fins de la transformation numérique**
Quelle est la politique la plus efficace à adopter pour faire en sorte que l'économie numérique favorise une croissance durable et réponde aux objectifs sociaux? Quels enseignements avons-nous tirés de la crise liée au COVID-19? Sur quels domaines devrions-nous mettre l'accent en matière de réglementation au cours des 20 prochaines années? Quelles sont les principales composantes d'un leadership politique efficace et pérenne? De quelles compétences en matière d'encadrement les régulateurs et les décideurs du secteur des TIC doivent-ils se doter?

- **Inclusion, souplesse et résilience: les vecteurs de l'action réglementaire**
De quelles approches réglementaires porteuses de changement dispose-t-on pour améliorer l'inclusion, la souplesse et la résilience des réseaux numériques, les modèles économiques des acteurs traditionnels et des acteurs du numérique ainsi que l'accès aux services numériques? Comment faire en sorte que le secteur du numérique soit mieux préparé à faire face à des événements imprévus ainsi qu'à des situations d'urgence et réponde aux attentes malgré les difficultés? Quelles stratégies faut-il adopter à court, moyen et long termes pour favoriser la reprise de l'économie ainsi qu'un développement social durable?
- **Collaboration intersectorielle, coopération transfrontalière et mobilisation dans tous les domaines**
Quels sont les moyens et modèles de collaboration permettant d'obtenir des résultats positifs pour le marché et les consommateurs, et d'instaurer une collaboration constante et à grande échelle, structurée ou non, entre tous les secteurs et indépendamment des frontières nationales? Chacun peut-il prendre place à la table des consultations et qui est aux commandes? Comment garantir la productivité et l'efficacité de l'application des règles et règlements?

Étant donné que les différentes Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR élaborées depuis 2003 rendent compte des bonnes pratiques réglementaires reconnues ainsi que des pratiques adoptées et testées, je vous encourage à privilégier exclusivement, dans votre contribution au GSR de 2020, les approches et les outils nouveaux et innovants à mettre en place dans le domaine de la réglementation du numérique, notamment à l'heure où nous cherchons à mieux reconstruire.

Vous voudrez bien envoyer votre contribution (deux pages au maximum) à l'adresse gsr@itu.int, au plus tard le **26 juin 2020**. Tous les projets de lignes directrices relatives aux bonnes pratiques et toutes les contributions individuelles seront mis en ligne. La version finale des lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR-20 sera présentée et adoptée lors de la table ronde des responsables des organismes de régulation qui sera organisée le 1er septembre 2020 dans le cadre du GSR-20.

J'attends avec intérêt de recevoir votre contribution et saisis cette occasion pour vous encourager à vous inscrire au GSR-20 en tant que participant, intervenant ou modérateur. Vous trouverez des renseignements complémentaires à l'adresse: www.itu.int/gsr20.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Original signé]

Doreen Bogdan-Martin
Directrice